

DOCUMENT N° 95

Résolution sur le Parlement francophone des jeunes

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie réunie à Yaoundé du 6 au 8 juillet 2000,

Sur proposition de la Commission des affaires parlementaires,

RAPPELANT la compétence de l'APF en tant que maître d'oeuvre des programmes de coopération interparlementaire de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF),

RAPPELANT la résolution adoptée lors de la XXV^e Session ordinaire à Ottawa en 1999, proposant la création d'un Parlement francophone des jeunes dans le cadre d'un nouveau programme de coopération interparlementaire de l'OIF,

SE FÉLICITANT de l'accueil favorable de cette résolution par le Sommet de Moncton et prenant acte de la volonté du Secrétaire général de la Francophonie de donner suite à la mise en place de ce nouveau programme de coopération confié à l'APF,

SE RÉJOUISSANT de la volonté exprimée dans le Plan d'action de Moncton invitant l'APF " à conduire des actions de sensibilisation sur le rôle et les activités des Parlements en direction des jeunes ",

CONSIDÉRANT l'impact favorable qu'aura la tenue d'un premier Parlement francophone des jeunes à vocation internationale sur la consolidation ou la mise en place de parlements de jeunes dans l'ensemble des Parlements membres de l'APF,

RÉAFFIRMANT son désir de développer la responsabilité sociale, la formation civique et la solidarité chez les jeunes francophones,

DÉCIDE :

- de tenir en juillet 2001, la première édition du Parlement francophone des jeunes à vocation internationale,
- de tenir tous les deux ans, dans le cadre d'un programme de coopération de l'APF, un tel Parlement francophone des jeunes, simultanément aux Sessions ordinaires de l'APF,
- d'instaurer un mécanisme d'interaction permettant aux jeunes de sensibiliser les parlementaires de l'APF réunis en Session ordinaire,
- de faire en sorte que les préoccupations des jeunes soient transmises aux Chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage, dans le cadre du Sommet de la Francophonie qui suit la tenue du Parlement francophone des jeunes.